

# VANMOOF

© 30 juin 2020, 08:15 (CEST)

## Le spot publicitaire de VanMoof interdit de diffusion en France



**Jugée trop controversée, la publicité de VanMoof ne sera pas diffusée à la télévision française.**

*Paris, 30 juin 2020* - Le premier spot télévisé de VanMoof a été interdit de diffusion à la télévision française car «créerait un climat d'anxiété». C'est la première fois qu'une publicité de vélo est interdite de diffusion. Dans ce spot, les automobiles reflètent la course folle du passé et invite le spectateur à repenser sa mobilité en ville pour un avenir plus propre et plus vert. Cette annonce a été rejetée par l'Autorité de la Régulation Professionnelle de la Publicité (ARPP).

### **Un record absolu**

Cette publicité télévisée fait son apparition à un moment où la demande de vélos électriques est à [un niveau record](#) et où les villes se transforment de jour en jour. Avec ce spot, VanMoof veut inciter les téléspectateurs à repenser leur façon de se déplacer et avoir un impact positif sur le monde dans lequel ils vivent.

*"Dès le départ, nous savions que ce spot ne serait pas une publicité lambda pour vélos. C'est un appel à l'action, une chance de laisser le passé derrière nous et de faire de réels progrès qui profitent à tou.te.s. Remettre en question le statu quo sera toujours conflictuel, mais c'était notre objectif depuis le début."*

— Taco Carlier, co-fondateur VanMoof

L'autre objectif de ce spot est de présenter la nouvelle génération de vélos électriques connectés de Vanmoof : [les VanMoof S3 et X3](#). Cette sortie produit est un tournant pour la société hollandaise, car au-delà d'avoir conçu les vélos électriques les plus avancés à ce jour, ils sont également les plus accessibles - au prix de 1998€. L'objectif au long terme de Vanmoof est de démocratiser la pratique du vélo et, à terme, de mettre le prochain milliard d'individus à vélo.

### **Une lettre de refus**

VanMoof a été informé de ce rejet dans une lettre de l'Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité (ARPP), organisme d'autorégulation soutenu par le secteur privé. Selon l'ARPP, certains plans des reflets de la voiture "*discréditent le secteur automobile [...] tout en créant un climat d'anxiété*". Il est à noter que l'ARPP a rejeté ce qui aurait été l'une des toutes premières publicités de vélo à la télévision française, malgré sa promesse récente de [renforcer sa charte concernant les aspects environnementaux et en faveur du développement durable](#).

L'ARPP n'en est pas à sa première controverse. L'organisation a déjà été dénoncée pour son manque de neutralité par des ONG telles que [Greenpeace](#) et [Médecins du Monde](#).

*"C'est une situation déconcertante. Les constructeurs automobiles sont autorisés à passer sous silence la question de leur impact environnemental, mais lorsque quelqu'un conteste cette situation, il voit la diffusion de sa campagne refusée ?"*

— Ties Carlier, co-fondateur VanMoof

Le spot télévisé de VanMoof a été diffusée deux semaines auparavant aux Pays-Bas mais également en Allemagne où il a été bien accueilli par le public allemand, dans un pays où l'industrie automobile représente plus de 400 milliards d'euros par an.

## Une décision trouble

Cette décision intervient à un moment où l'industrie automobile française est en difficulté, avec une chute des ventes lié au COVID-19 et un déclin économique en perspective. Afin de soutenir le secteur (responsable de près d'un tiers des émissions de gaz à effet de serre du pays) le Gouvernement français a récemment lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour les entreprises de la filière automobile souhaitant obtenir un soutien de l'État dans le cadre d'un [plan de relance de 8 milliards d'euros](#). Dans le même temps, les mesures de distanciation sociale alimentent la demande de vélos électriques de haute qualité, les vélos étant considérés comme une option de mobilité de plus en plus fiable par rapport aux transports en commun. La Région Ile-de-France a récemment décidé [d'investir 300 millions d'euros](#) pour la construction d'infrastructures pour la pratique du vélo.

<https://www.vanmoof.com/blog/en/reflecting-on-reflections-an-interview-with-pascal-duval>

Visionnez notre spot [ici](#).

En savoir plus sur notre spot [ici](#).

Retrouvez nos média kits [ici](#).

Retrouvez la fiche produit des VanMoof S3 [ici](#) et celle des X3 [ici](#).

---

### À PROPOS DE VANMOOF

VanMoof a été fondé en 2009 par Taco et Ties Carlier, deux frères hollandais avec leur propre vision du vélo urbain parfait. Dix ans plus tard, leurs vélos électriques sont conduits aux quatre coins du monde par une communauté de plus de 120 000 riders. VanMoof possède des Brand Stores à Amsterdam, Paris, Berlin, Londres, New York, San Francisco, Taipei et Tokyo, et ses client.e.s achètent en ligne dans de nombreux pays. Avec un fonctionnement de bout en bout, VanMoof prend entièrement possession de sa chaîne de valeur, de la conception à la production en passant par les ventes et le service après-vente - le tout dans l'optique de mettre le prochain milliard d'individus à vélo. Figure majeure de la vague des vélos électriques, VanMoof est en passe de redéfinir à tout jamais la mobilité urbaine.

VANMOOF

VanMoof